

Zeitschrift: Technique agricole Suisse

Herausgeber: Technique agricole Suisse

Band: 77 (2015)

Heft: 9

Rubrik: 2014 Rapport d'activités

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



2014

Rapport d'activités



Avant-propos

Chers membres,
Chère lectrice, cher lecteur,

Après 21 ans à la tête de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA), je fais mes adieux dans ces quelques lignes. Comme vous le savez, je remettrai mes fonctions de président lors de l'AD 2015 à Berne. Le présent *Rapport d'activités 2014* retrace rapidement les actions menées par l'association au cours de l'année écoulée.

Merci beaucoup et bonne continuation !

Depuis le début de mon mandat à l'AD de Weinfelden en 1994, bien des choses ont changé, se sont renouvelées et se sont développées. Pour les affaires internes, j'ai toujours pu compter sur le soutien des directeurs Werner Bühler (hélas décédé trop tôt), Jürg Fischer, Willi von Atzigen, et, actuellement, Aldo Rui. En collaboration avec le comité, ainsi que des collaboratrices et collaborateurs compétents et motivés, je me suis donné pour but de conseiller nos membres sur les questions agricoles au moyen de cours adaptés, de recherches et de manifestations tout en leur fournissant des prestations parfaites. Cela a réussi en grande partie aussi grâce à l'appui massif des sections et de leurs comités.

La technique agricole a entre-temps beaucoup évolué, de même que les tracteurs ou les machines agricoles en général. Plus grands, plus puissants, plus rapides, plus lourds et équipés d'électronique de haute qualité, ils sont utilisés dans l'agriculture suisse et constituent de nos jours une part non négligeable du fonds de roulement d'une exploitation agricole. C'est pourquoi logiquement, les formes les plus diverses de coopération se rencontrent en technique agricole. L'utilisation en commun de machines chères est, lorsque c'est possible, non seulement pertinente, mais impérative pour des raisons de coûts.

L'ASETA s'est toujours adaptée à ces changements en prenant les mesures qui s'imposaient.

Je pense tout particulièrement au lancement et à l'organisation du cours G40 par l'ASETA en réponse à l'introduction de la vitesse maximale autorisée des tracteurs à 40 km/h en 1998. Le 10000^e participant a suivi ce cours axé sur la pratique pendant l'année sous revue. Le poids de l'ensemble de 40 tonnes toléré depuis janvier 2005 a de nouveau exigé de se pencher sérieusement sur la sécurité du trafic lourd agricole, du fait que le rapport massique entre le poids du tracteur et celui du train routier devenait toujours plus grand. Même si l'équipement technique des tracteurs et remorques a été sensiblement amélioré, la plus grande vigilance reste de rigueur dans ce domaine.

La lutte acharnée pour la justice concernant la responsabilité de l'agriculture et de la sylviculture dans la pollution de l'air par des particules de suie et de poussière a porté ses fruits. L'exigence d'équiper les tracteurs d'un filtre à particule n'est pas adéquate, techniquement discutable, en plus de coûter très cher et a pu être évitée jusqu'à aujourd'hui avec de bons arguments. Le danger n'est pas encore totalement écarté, mais atténué par l'évolution technique des moteurs de tracteurs.

De surcroît, nous avons, au cours de ces 21 années, toujours pris position dans des commissions, groupes de travail, consultations ou auditions sur un certain nombre de lois qui concernaient l'agriculture, la technique agricole en particulier. J'aimerais mentionner en exemple les différents changements ou adaptations de la loi sur la circulation routière. Dans certains cas, nous avons aussi soutenu les



Max Binder prend congé.

membres dans les procédures judiciaires, surtout lorsque nous présumions qu'un jugement pourrait avoir des répercussions pour toute l'agriculture.

Avec la revue Technique Agricole/Schweizer Landtechnik, l'association a un excellent moyen pour informer les membres sur les nouveautés de la technique agricole

Membres actuels du comité de notre association

Max Binder, président, Illnau ZH

Auguste Dupasquier, vice-président , La Tour-de-Trême FR

Simon Eschler, Fleurier NE

Pascal Furter, Staufen AG

Ueli Günthardt, Landquart GR
(Présidence de la commission sectorielle : prestation de service)

Bernard Nicod, Granges-Marnand VD
(Présidence de la commission sectorielle : formation)

Stephan Plattner, Bretzwil BL

Roger Stirnimann, Bannwil BE
(Présidence de la commission sectorielle : information)

Urs Wegmann, Hünenikon ZH

et sur l'actualité de l'association, tant sur le plan suisse que sur celui des sections cantonales.

Maintenant, je vais passer le flambeau à mon successeur. Je le fais la conscience tranquille, sans cacher pour autant que les désaccords internes des deux dernières années m'ont plus préoccupé que ce que j'ai laissé transparaître. A cette période, j'ai regretté le manque de dialogue franc, de même que d'une meilleure compréhension et tolérance de toutes les parties prenantes. Je suis persuadé qu'avec les changements qui ont été introduits, l'ASETA est maintenant bien parée pour l'avenir du point de vue du personnel, des finances et de l'organisation. Je pense aussi que l'ASETA devra, en tant qu'association autonome, défendre au mieux les intérêts de la technique agricole avec compétence, unité, confiance et engagement pour le bien des paysans suisses et qu'elle le fera. Je souhaite à l'ASETA et à ses membres une bonne continuation.

Pour la confiance dont j'ai bénéficié pendant ma présidence de la part du comité, des présidents, des gérantes et gérants des sections, des délégués et membres, de même que des différents partenaires de l'administration fédérale, de la technique, de la sécurité et de la politique et bien d'autres encore, je dis simplement: merci beaucoup.

«Il y a tellement de choses qu'on n'achète pas avec l'argent, comme une attention, un sourire et un «Merci» ! »

Max Binder, président

Conception directrice

L'ASETA a pour but la défense des intérêts, la formation continue, l'information et l'apport de prestations de services dans les domaines de motorisation et de technique agricole, de même que dans les secteurs apparentés à l'agriculture. Statuts, point 3 Objectifs

Membres et clients : un partenariat à long terme

- Nos activités sont motivées par un partenariat à long terme pour offrir continuellement de nouveaux avantages à nos membres et clients. Ainsi, nous renforçons à la fois notre position et l'identification de nos membres avec l'association. De même, nous engageons nos connaissances techniques, scientifiques et économiques dans des prestations de services attrayantes et orientées vers l'avenir.

Un personnel «partenaire et performant»

- Sur la base de leurs compétences, les collaboratrices et collaborateurs déterminent eux-mêmes le succès. L'on attend de leur part un haut degré d'identification à l'association, de l'initiative, de l'engagement, du savoir-faire et de l'esprit d'entreprise. De son côté, le personnel est en droit d'attendre une rémunération appropriée, la possibilité de s'épanouir et des mesures de promotion et de formations continues adaptées.

Culture d'entreprise : la qualité

- L'attitude fondamentale de l'ASETA est basée sur le concept de la qualité totale. Cela requiert un mode de réflexion global pour satisfaire au mieux les besoins de nos membres et clients. Les processus d'information et de décision sont transparents et efficaces.

Contexte «assumer ses responsabilités»

- L'ASETA est associée au développement durable. Grâce à nos prestations, nous obtenons des résultats financiers convenables. Nous sommes à même d'assumer nos responsabilités face à la société et l'environnement. A tous les échelons, l'ASETA est tenue de communiquer de manière ouverte, claire et franche.



SVT
ASETA



« L'ASETA et ses sections
luttent pour une légalisation
routière qui prend égard
des besoins d'une agriculture
à haute performance. »

Fabien Petermann, entrepreneur en
travaux agricoles à Lignerolle

Défense des intérêts

L'ASETA représente les intérêts de ses membres sur le plan national et international dans le but de favoriser de bonnes conditions-cadres, nécessaires au développement économique et écologique des exploitations. L'accent est mis sur la circulation routière, l'exploitation de machines en commun et la prévention des accidents.

Statuts, point 4a Représentation des intérêts



Aldo Rui, directeur

L'ASETA entretient un large réseau de relations dans le but de défendre les causes et les intérêts des membres. La représentation des intérêts est assurée par les membres du comité et le secrétariat en collaboration avec les différents réseaux. D'une part, l'association fait partie de diverses organisations, associations et groupes de travail, d'autre part, elle s'engage activement dans plusieurs organismes et communautés d'idées ainsi qu'àuprès des autorités.

La législation de la circulation routière est depuis longtemps un dossier prioritaire de la représentation des intérêts et le restera. Au moment de la mise en œuvre de prescriptions de l'Union européenne, il est nécessaire de considérer assez tôt les souhaits et spécificités nationales pour éviter des problèmes. En élaborant la législation fédérale, l'on doit aborder l'agriculture et ses particularités avec l'écoute et la compréhension nécessaire. Un bon jugement est essentiel notamment pour l'application

L'ASETA fait siège dans les organisations suivantes:

- **SPAA***: Service pour la prévention des accidents en agriculture
- **USP**: Union Suisse des Paysans (chambre agricole, grand comité)
- **SSM**: Société suisse pour l'étude des carburants et lubrifiants (comité)
- **routesuisse**: Fédération routière suisse (comité)
- **Groupe de travail OETV**

Réseau

L'ASETA est l'un des maillons d'une longue chaîne d'organisations très diverses concernées par la sécurité routière et l'agriculture :

- **Agrartechnik-Forum Suisse**
- **Agridea**: Secteurs « Construction » et Agro-technique »
- **Agroscope***
- **OFROU**: Office fédéral des routes
- **Instituts de formation agricole**
- **AGIR**: Agence d'information agricole romande
- **SAB**: Groupement suisse pour les régions de montagne
- **HAFL**: Haute école des sciences agronomiques, forestières et alimentaires
- **SIK***: Association suisse des intérêts des fabricants et négociants en machines et engins pour la voirie
- **ASMA***: Association suisse de la machine agricole
- **USM***: Union suisse du métal, secteurs « Mécanique » et « Agro-technique »
- **SVS/ASE**: Association suisse d'ensilage
- **CSR**: Conseil de la sécurité routière

(Les organisations membres sont désignées par *).

de l'ensemble de mesures de « Via Sicura ». Actuellement, plusieurs groupes de travail se penchent sur la problématique du porte-à-faux des véhicules agricoles. Le « progrès technique » et l'évolution des tracteurs et des outils portés rendent

l'observation des dispositions légales plus complexe. Il s'agit maintenant de trouver, dans le respect de la sécurité routière, des solutions praticables qui tiennent compte des aspects économiques et des processus de travail de l'agriculture. ■



SVLT
ASETA



« J'apprécie de lire des informations de qualité chaque mois dans *Technique Agricole*. »

Le membre Toni Oswald avec sa fille Leandra, Trimmis (GR)

Information

Afin d'informer ses membres et abonnés, l'ASETA édite un périodique en français et en allemand. L'utilisation d'autres moyens de communication (par exemple des plateformes Internet) est possible. Statuts, point 4c Formation continue

Technique Agricole/ Schweizer Landtechnik

Au cours de sa 76^e année d'existence, le périodique *Technique Agricole/Schweizer Landtechnik* a, une fois encore, délivré aux membres et aux abonnés des informations, tant générales que spécifiques, sur la technique agricole et retracé l'activité de l'association et des sections. Les membres et les lecteurs ont été mis au courant des développements les plus récents et des tendances via des présentations de nouveautés, des aperçus du marché, ainsi que des tests de tracteurs et de machines. Des connaissances techniques ont été communiquées aux lecteurs intéressés sous une forme compréhensible et leurs utilisations et applications montrées concrètement.

Sous la direction de son président Roger Stirnimann, la commission sectorielle «Information» s'est réunie au début de l'année. Elle a rendu hommage à la diversité des thèmes abordés, notamment les tests et les rapports de conduite. Les aperçus de tracteurs et de catégories machines agricoles sont des plus précieux, du fait de leur exploitation possible dans l'enseignement à la HAFL et dans les écoles agricoles. Pendant la période couverte par le rapport, *Technique Agricole* a produit un supplément spécial consacré au congrès de l'Association européenne d'ingénierie agricole (EurAgEng) qui s'est tenu l'été passé à Zurich.

Plateforme Internet

Avec les plateformes Internet www.agrartechnik.ch et www.fahrkurse.ch, l'ASETA dispose de deux portails pour

Pages publiées de Schweizer Landtechnik et de Technique Agricole sur une période de trois ans.

	<i>Schweizer Landtechnik</i>			<i>Technique Agricole</i>		
	2011	2013	2014	2012	2013	2014
Articles de la rédaction	626	596	591	471	468	421
Articles et PR	122	93	90	85	71	68
Rapports Agroscope	60	39	15	60	37	15
Total de pages	808	728	696	616	576	504

les sections, membres et intéressés. Ces sites présentent des actualités, outre la documentation de base. Les membres peuvent télécharger une large quantité d'informations désormais disponibles. Les personnes intéressées à l'offre de formation continue trouvent sur le site les dates actuelles et les contenus des différents cours. Elles peuvent même s'y inscrire en ligne. ■

Données médias

Technique Agricole, ou *Schweizer Landtechnik* en allemand, est la revue périodique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture. Elle paraît en onze éditions (numéro double juin/juillet).

Tirage

Environ 19 000 exemplaires en allemand et 4 500 exemplaires en français.

Rédaction

Tél. : 056 462 32 50
Service membres et abonnements

Changements d'adresse

Tél. : 056 462 32 00
Adresse postale: Ausserdorfstrasse 32,
5223 Riniken

Prépresse

Stämpfli AG, Zürich

Impression

Stämpfli AG Bern

Annonces

Nouveau depuis septembre 2015
Stämpfli AG Bern
Vanessa Ciglar, cheffe des annonces
Tél. : +41 31 300 63 87
Mail: inserate@staempfli.com



SVLT

ASETA



« Je suis un lecteur de *Technique Agricole*, je m'intéresse avant tout à la mécanisation de montagne. »

Andy Baggenstoss, forestier-bûcheron et agriculteur à Goldau

Formation continue

L'ASETA propose diverses formes de formation continue basées sur la pratique à toutes personnes utilisant des machines et des appareils agricoles.

Statuts, point 4b Formation continue

Cours de conduite G40

La demande pour le cours de conduite G40 est restée élevée en 2014. Organisé à 244 reprises sur 48 sites, ce cours de deux jours donne aux participants l'autorisation de circuler avec des véhicules agricoles immatriculés à 40 km/h.

Cours OACP (Ordonnance réglant l'admission des chauffeurs)

Dans le secteur de la formation continue des chauffeurs, les 32 cours dispensés présentaient les contenus OTR, la sécurité du chargement, la technologie des véhicules, les premiers secours, les accidents/incendies et le « tout sous contrôle ».

Cours avec chariots éléveurs et télescopiques

Nous ne pouvons pas être satisfaits avec seulement 36 participants ayant suivi une formation (continue) de conducteurs de véhicules de manutention, répartis dans quatre cours. Cette offre de cours doit être réétudiée et adaptée aux conditions du marché.

Cours d'atelier

Les cours d'atelier de plusieurs semaines ne sont plus demandés, de ce fait, ils n'ont plus été proposés. Il en va autrement pour les six cours de soudure organisés l'automne dernier au centre de l'association à Riniken qui ont rencontré un grand succès.

Pour tous les cours proposés, les membres de l'ASETA bénéficient de réductions sur les prix des cours.



Cours de conduite G40: expérience enthousiasmante de conduite sûre de véhicules agricoles.

Sponsors principaux du cours de conduite G40



Nombres de participants aux cours

	2011	2012	2013	2014
Cours d'atelier	107	62	65	22
Cours de conduite G40	981	1085	1135	1170
Cours OACP	692	508	552	439
Véhicules de manutention			92	36

Poids et charges

Charge essieu directeur

Au moins 20 % du poids effectif, balance

Charge essieu arrière

11,5t au maximum

Charge nominale des pneumatiques

Traction appropriée

Charge utile

Poids total – poids à vide

Poids total

Poids à vide + chargement/
charge du timon

Charge du timon / charge d'appui vertical

40 % du poids garanti de la remorque
au maximum
3t au maximum

Garantie du fabricant



Poids remorquable

Poids des remorques tractées,
sans charge d'appui

Poids total du train routier

Poids du véhicule de traction + remorque

Charges par essieu remorques

Conditions juridiques
En fonction de l'empattement
Garantie du constructeur
Charges nominales des pneumatiques

Rouler en toute sécurité



Système de freinage

Entretien régulier
Contrôle avant chaque course

Signalisations

Plaque d'identification arrière
Signalisation de la vitesse maximale
Catadioptres à l'arrière et à l'avant

Eclairage

Phares, clignoteurs, feux rouges arrière,
feux de gabarit, de freinage, etc.
Phares allumés de jour
Gyrophare

Pneumatiques

Charge admissible
Contrôle de la pression

Conditions de visibilité

Rétroviseurs, vision vers l'arrière: 100m
Rétroviseurs pour vision latérale

Dimensions

Longueur du véhicule
Longueur du train routier
Hauteur, largeur
Porte-à-faux avant et arrière

Vitesse

Vitesse maximale par construction
Remorque immatriculée
Train routier à 30 ou 40 km/h

Véhicules industriels

Plaque de contrôle

Blanche Véhicule de transport

Bleue Véhicule de travail

Permis de conduire

Au moins cat. F

Dimensions

Largeur: 2,55 m au maximum
Porte-à-faux avant: outils de travail: 3,5 m
Porte-à-faux avant: charge 3 m

Transports

Tracteur: une remorque immatriculée
Chariot à moteur: deux remorques
Interdiction de circuler le
dimanche et la nuit
Redevance forfaitaire sur
le trafic des poids lourds
Impôt de circulation: relativement élevé



Courses industrielles

Courses pour l'exploitation industrielle

Transports de commerce intermédiaire

Service hivernal

Entretien des routes

Ces trois posters de l'AGRAMA 2014 donnent une idée du large éventail thématique de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture.

Prestations de services

L'ASETA soutient ses sections dans leurs activités. Elle déploie notamment une fonction de coordination et dispense des conseils à ses membres et à toute personne intéressée sur le plan technique. Statuts, point 4d Prestations de services

Conseil

L'activité de conseil du service technique englobe les secteurs équipement technique, prévention des accidents, prescriptions légales et immatriculation de véhicules agricoles ainsi que conduite de véhicules. Le droit de la circulation routière consiste en une multitude de dispositions légales et d'ordonnances. Le plus souvent l'usager de la route ne peut s'y connaître dans tous les domaines et s'y retrouver. Les membres reçoivent de «Riniken» des réponses gratuites à leurs questions spécifiques de même que du soutien dans leurs rapports avec les autorités et les administrations, ou en cas de litige.

Les exposés présentés dans des écoles, aux sections et à des organisations servent à communiquer les connaissances techniques et les expériences acquises au cours des années. Cela permet d'éviter des conflits avec la législation sur la circulation routière, de contribuer à la sécurité routière et, à moyen terme, d'exercer une influence sur le processus législatif.

Protection phytosanitaire

L'ASETA est mandatée par l'Office fédéral de l'agriculture pour organiser et coordonner les contrôles périodiques de pulvérisateurs. Le mandat de prestations définit les tâches de tenue de la liste officielle des stations homologuées, d'approvisionnement en matériel nécessaire et d'organisation de cours de formation continue. Les tests de pulvérisateurs pour grandes cultures, cultures fruitières et viticultures sont effectués par des stations privées, des écoles d'agriculture ou des sections de l'ASETA.

Support administratif aux sections

La gestion des membres de la plupart des sections est assurée par le secrétariat de l'ASETA à Riniken et consiste, selon le contrat, en mise à jour de leurs coordonnées, en facturation et encaissement des cotisations.

L'Antenne romande de l'ASETA

Après des discussions intensives, notamment lors des séminaires régionaux romands, l'antenne romande de l'ASETA a été installé à Moudon (VD). Ainsi cela a été possible, avec la collaboration des autorités du canton de Vaud et de la direction de l'école, d'assurer la présence de l'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture en Suisse romande également pour l'avenir. On le sait, l'association a dû stopper les cours en raison du manque d'intérêt qu'ils suscitaient. Une convention a été conclue avec Agrilogie selon laquelle un spécialiste compétent enseignant en machinisme agricole, Walter Hofer, est mandaté par l'ASETA pour proposer des consultations aux membres romands. Il recueille leurs demandes et y répond dans la

mesure du possible. En concertation avec le secrétariat à Riniken, il fournit des informations complémentaires, selon les problématiques, et réalise des expertises.

Expositions

L'an dernier, l'ASETA a participé à trois expositions suisses d'agriculture. Elle s'est rendue en janvier à l'Agrovina à Martigny pour la première fois, à Tier&Technik à Saint-Gall en février, puis, du 27 novembre au 1^{er} décembre 2014, à l'Agrama à Berne, où elle a tenu en commun un stand avec la section Agro-entrepreneurs Suisse et Agroscope. L'ASETA tire profit de sa présence à de telles manifestations pour entretenir ses contacts avec les membres et en gagner des nouveaux.

Voyages spécialisés et d'agrément

En collaboration avec Bischoffberger Reisen, l'ASETA a organisé, en 2014 aussi, un voyage spécialisé et d'agrément donnant l'occasion de découvrir l'agriculture au Texas et en Floride. Un total de 115 personnes ont pris part aux quatre voyages qui ont eu lieu en janvier et février. ■



Bernard Nicod (gauche), Granges-Marnand (VD), membre du comité de l'ASETA et président de la commission formation continué et Auguste Dupasquier, La Tour-de-Trême (FR), vice-président de l'ASETA, se sont beaucoup investis pour la réalisation de l'Antenne romande de l'ASETA dans l'intérêt des membres.



SVLT
ASETA

« L'ASETA et le SPAA tirent à la même corde en faveur de l'utilisation technique et de la sécurité. »

Stefano Antolioli, Ludiano (TI),
Bergbauer, président de la Section TI
et responsable du SPAA au Tessin



Comptes annuels 2014

	2013	2014
Recettes	2'794'597.84	2'590'391.74
Produit d'exploitation	2'351'083.71	2'191'823.21
Rentrées	430'574.62	376'948.51
Produit des intérêts	939.51	880.02
Biens immobiliers	12'000.00	20'740.00
Dépenses	2'870'743.98	2'472'704.75
Matériel de cours	23'532.45	5'780.25
Frais de personnel	1'721'067.35	1'427'496.30
Frais de location	13'200.00	
Intérêt du capital		
Entretien, réparations	5'937.90	3'813.90
Amortissements		
Assurances, taxes	10'161.75	8'973.60
Électricité, matériel	200'465.65	104'873.25
Frais de bureau et d'administration	255'565.88	254'595.52
Publicité	37'998.55	48'019.95
Frais d'exploitation divers	570'266.70	612'223.63
Bien immobilier	29'213.20	21'332.45
Frais exceptionnels		
Impôts	3'334.55	-14'404.10
Recettes - dépenses	-76'146.14	117'686.99

Bilan au 31.12.2014

Fonds de roulement	449'368.39	636'968.29
Actifs mobilisés	740'004.00	740'004.00
Actifs	1'189'372.39	1'376'972.29
Capitaux externes	696'529.74	766'442.65
Capital propre		
compte capital	568'988.79	492'842.65
Perte/bénéfice	-76'146.14	117'686.99
Passifs	1'189'372.39	1'376'972.29

L'organe de révision a contrôlé la comptabilité et les comptes de l'exercice clôturé au 31.12.2014; il a envoyé son rapport au président le 15. avril 2015. Dans sa séance du 2 avril 2015, le comité a examiné les comptes et les recommande à l'approbation de l'assemblée des délégués.

Sections

Les membres sont affiliés à l'ASETA par l'intermédiaire de leur section ou de leur association professionnelle. Celles-ci répondent d'elles-mêmes, de leur organisation interne, de leur programme d'activités et des finances.



www.avlt.ch
P: Furer Pascal, 5603 Staufen
 062 891 21 12
G: Voegeli Thomas, 5103 Wildegg
 062 893 20 41, 079 774 47 15



P: Achermann Ruedi, 6374 Buochs
 041 620 11 22, 079 643 75 20
G: Bircher Dominik, 6363 Obbürgen
 079 424 12 70



P: Lugeon Michel, 1306 Daillens
 021 862 91 36, 079 623 81 36
G: Bugnon Virginie, 1162 St-Prex
 021 806 42 81,
 Fax 021 806 42 81



P: Tschudin Hanspeter,
 4460 Gelterkinden
 061 981 51 63
G: Banga Susi, 4142 Münchenstein
 061 411 22 88



P: Frunz Josef, 6056 Kägiswil
 041 660 40 16, 079 202 83 75
G: Wagner Thomas, 6064 Kerns
 079 730 44 87



www.aseta-vs.ch
P: Vergère Matthieu, 1963 Vétroz
 079 625 49 86
G: Jacquemoud David,
 1902 Eviannaz
 079 732 56 26



www.bvlt.ch
P: Brenzikofer Klaus, 3646 Einigen
 033 654 40 37, 079 336 14 84
G: Gerber Peter, 3054 Schüpfen
 031 879 17 45, 079 411 02 33



www.vlt-sg.ch
P: Schmid Heiri, 8865 Bilten
 055 615 37 37, 079 342 30 36
G: Müller Eliane, 9478 Azmoos
 081 783 11 84, Fax 081 783 11 85



P: Freimann Philipp, 6300 Zug
 041 740 64 46, 079 467 16 35
G: Betschart Beat, 6313 Menzingen
 041 755 11 10, 079 771 65 90



P: Zurkinden Robert, 3186 Düdingen
 026 493 47 09, 079 680 16 68
G: Guisolan Laurent, 1725 Posieux
 026 305 55 58, 079 243 94 06



www.vlt-sh.ch
P: Gnädinger Bruno, 8262 Ramsen
 052 740 11 53
G: Müller Martin, 8213 Neunkirch
 079 656 74 58



www.svlt-zh.ch
P: Wegmann Urs, 8412 Hünikon
 052 315 43 37, 078 748 26 60
G: Burri Hans, 8425 Oberembrach
 044 876 01 73



P: Berthelet Christophe, 1252 Meinier
 078 670 25 25
G: Favre Bertrand, 1223 Cologny
 079 449 05 74



P: Müller Paul, 4913 Bannwil
 079 340 29 70
G: Ochsenebein Beat, 4554 Etziken
 032 614 44 57, 076 302 77 42



P: Schurti Leopold, 9495 Triesen
 079 696 16 89
G: Becker Fabian, 9490 Vaduz
 079 399 09 02



www.svlt-gr.ch
P: Günthardt Ueli, 7302 Landquart
 081 322 14 91, 079 276 83 72
G: Baumgärtner Jörg, 7000 Chur
 081 353 17 96, 079 315 92 38



P: Brun Armin, 6493 Küssnacht/R.
 041 850 41 90, 079 211 15 64
G: Kälin Florian, 8840 Trachslau
 055 412 68 63, 079 689 81 87



Groupe professionnel
 Agro-entrepreneurs Suisse
P: Zollinger Willi, 8105 Watt (ZH)
 079 422 47 24
G: Stirnimann Roger, 4913 Bannwil
 079 821 63 71



P: Sommer Pierre, 2722 Les Reussilles
 032 487 46 13
G: Chevillat Philippe,
 2853 Courfaivre
 032 420 74 73, 079 419 47 14



www.vtgl.ch, www.vlt.ch
P: Uhlmann Hansjörg, 8554 Bonau
 071 657 22 04, 079 459 18 54
G: Koller Markus, 9542 Münchwilen
 071 966 22 43, 079 643 90 71



Gérance
 Agro-entrepreneurs Suisse
 Marlies Biland, 5223 Riniken,
 056 450 99 90



www.lvlt.ch
P: Moser Anton, 6170 Schüpfheim
 041 485 88 23
G: Erni Josef, 6276 Hohenrain
 041 467 39 02

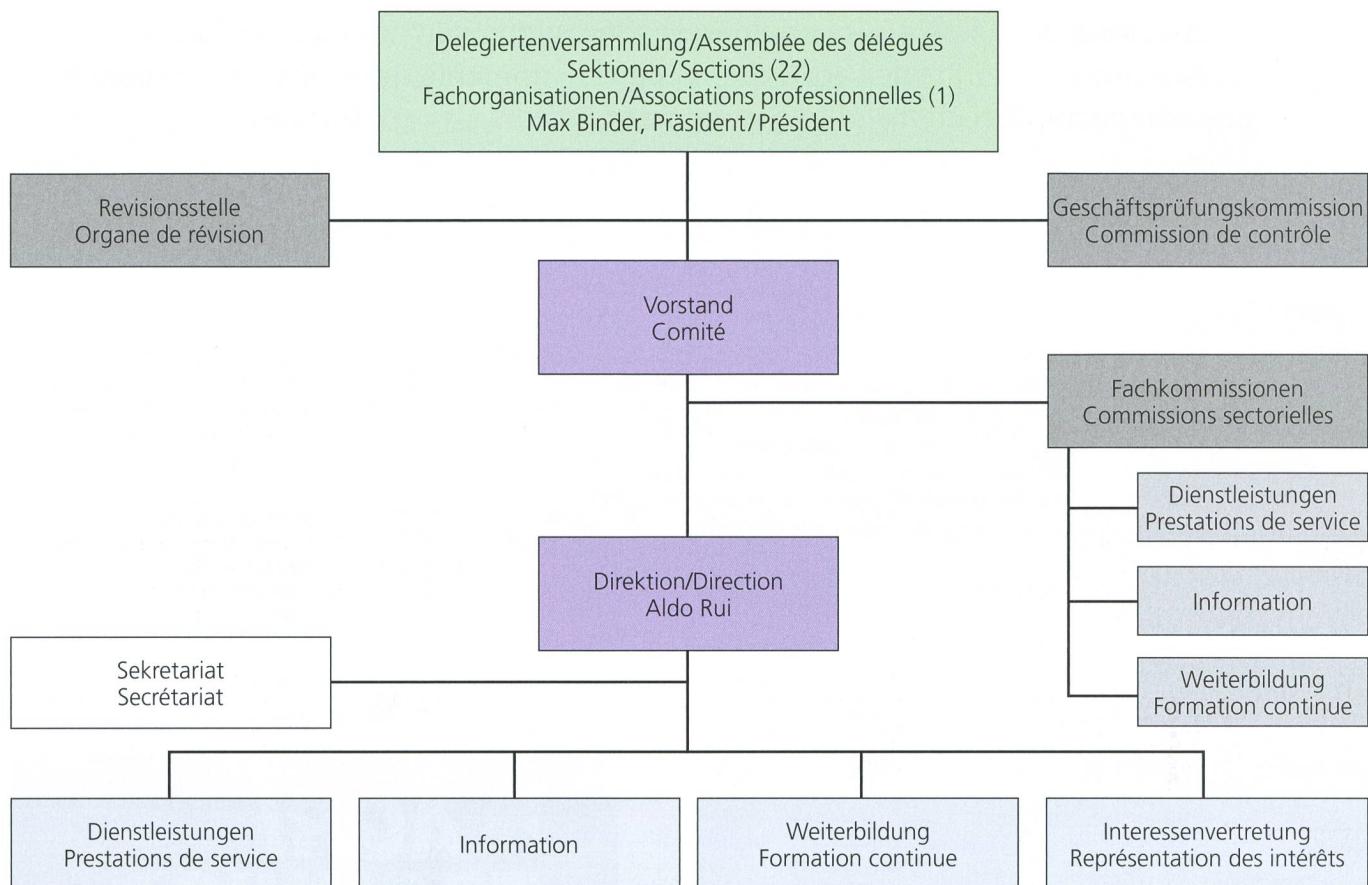


P: Antonioli Stefano, 6721 Ludiano
 079 653 34 76
G: Buzzi Claudia, Segretaria,
 Agriticino, 6592 S.Antonino
 091 851 90 90 I Fax 091 851 90 98



Légende:
P: président
G: gérant
 Etat à la fin août 2015

Structures de l'association



Collaboratrices et collaborateurs à Riniken en 2015



Aldo Rui
Directeur



Roman Engeler
Rédacteur en chef et directeur d'édition



Ueli Zweifel
Rédacteur
Technique Agricole Schweizer Landtechnik



Catherine Schweizer
Traduction
Site Internet



Caroline Grau
QM
Site Internet
Achats



Käthi Spillmann
Secrétariat
Comptabilité



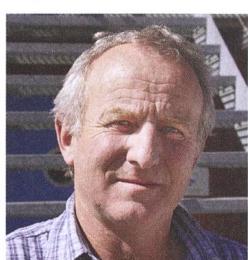
Ingrid Pfund
Secrétariat
Administration des cours
zs@agrartechnik.ch



Dominik Senn
Rédacteur
Technique Agricole Schweizer Landtechnik



Urs Rentsch
Formation continue
Service technique



Walter Hofer
Antenne romande de l'ASETA, Grange-Verney Moudon

L'ASETA en bref

L'Association suisse pour l'équipement technique de l'agriculture (ASETA) représente les intérêts des agriculteurs dans le domaine de la technique agricole. Elle comporte 22 sections et le groupement professionnel «Agro-entrepreneurs Suisse». L'ASETA a été fondée en 1924; elle est indépendante sur le plan politique.

L'ASETA

- représente les intérêts de ses membres dans la société et auprès des autorités
- propose des formations de base et continues axées vers la pratique
- organise des manifestations et des séminaires
- s'engage à protéger l'environnement dans l'agriculture
- conseille ses membres en matière de nouveaux procédés techniques
- assiste ses membres pour des questions relevant de la sécurité routière
- édite la revue spécialisée *Technique Agricole* onze fois par an

Deux voyages de votre association sur www.agrartechnik.ch/voyage



Voyage spécialisé et d'agrément
à La Réunion et à l'île Maurice

Le voyage spécialisé 2016 de l'ASETA et ses sections a été élaboré avec soin et se déroulera sous l'égide de TUI Events.

La date

Voyage avec guide
en langue française
16 au 27 février 2016

Prix par personne, 12 jours
en pension complète
(sauf jour 6 et 9)
en chambre CHF 5100.-

Programme détaillé et
renseignements auprès
de votre organisateur
de voyages :

TUI Events, 8036 Zurich,
Pascal Scheidegger, tél. 044
455 44 30, tui.events@tui.ch



L'Agritechnica est la foire professionnelle leader pour l'agriculture et un rendez-vous mondial pour la branche. *Technique Agricole* et *Schweizer Landtechnik* organiseront un voyage de lecteurs du samedi 7 au 9 novembre 2015 en collaboration avec voyageplan.

Le programme exhaustif avec prix et prestations sur le site de l'ASETA (www.agrartechnik.ch). Inscription : le plus vite possible (nombre de places limitées), jusqu'au 5 octobre au plus tard.

S'adresser à voyageplan,
Grand-Rue 98, 1820 Montreux,
tél : 021 966 44 11,
info@voyageplan.ch, www.voyageplan.ch

www.g40.ch, www.fahrkurse.ch
www.agrartechnik.ch